



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS

Paris, le 23 mars 2018

UNE SNCF EFFICACE, DES CHEMINOTS FIERES DE LEUR TRAVAIL C'EST POSSIBLE !

Les organisations

syndicales CGT – UNSA

ferroviaire – SUD-Rail –

CFDT constatent que le

gouvernement n'a aucune

volonté d'ouvrir de réelles

négociations. Il s'enferme

dans sa stratégie de

concertations

contreproductives teintée

d'enfumage.

La réforme qu'on nous propose est constituée de mesures technocratiques, déconnectées des besoins des usagers et des cheminots pour travailler correctement. Les organisations syndicales CGT – UNSA ferroviaire – SUD-Rail – CFDT exigent d'autres mesures, assises sur leurs propositions et leurs revendications.

1) La dette et le financement

La dette du système ferroviaire doit être reprise par l'Etat sans contrepartie car ce n'est qu'un rappel de factures pour les décisions qu'il a prises et qu'il doit assumer.

Des financements pérennes doivent être apportés pour assurer le développement du service public ferroviaire (marchandises et voyageurs), notamment pour garantir ses missions d'aménagement du territoire et de continuité territoriale, par la préservation des lignes de proximité, leur régénération, leur développement.

2) La relance du transport de marchandises par fer

Le Fret ferroviaire SNCF ne doit pas être filialisé. Une véritable politique de relance et de report modal doit être décidée, appuyée par des moyens, notamment pour répondre aux enjeux environnementaux et ne pas laisser dépérir l'activité à petit feu.

3) Statut de l'entreprise

La SNCF doit rester sous statut d'EPIC, propriété de la Nation et non objet de tractation et de spéculation financière.

4) L'organisation de la production

Une réorganisation complète de la production doit mettre fin au cloisonnement par activités, réactiver une véritable coopération opérationnelle entre les cheminots, et assurer le retour à la qualité de service qu'exigent les usagers.

5) La ré-internalisation de charge de travail

Les activités externalisées doivent être réintégrées dans le triple objectif de mettre fin au surcoût de la sous-traitance, d'améliorer leur statut social avec les personnels qui en ont la charge, et de regagner la maîtrise complète de la production pour en assurer la qualité et la sécurité.

6) L'ouverture à la concurrence

La concurrence est un mauvais système qui se base uniquement sur le dumping social, qui n'est pas adapté aux contraintes techniques de l'exploitation ferroviaire et qui ne permettra pas de développer le service public ferroviaire. Pour cela, le gouvernement doit s'appuyer sur les exceptions prévues dans la réglementation européenne.

7) Les droits sociaux des cheminots

Le statut doit être confirmé comme la règle, y compris pour les futures embauches. Il doit être amélioré ainsi que les droits des contractuels.

Les droits des cheminots font partie intégrante de l'équilibre entre droits et devoirs liés au service public. Ils doivent être préservés. Une véritable augmentation générale des salaires et pensions doit être annoncée.

8) Les garanties sociales

Liées à la Convention Collective Nationale de la branche ferroviaire, elles doivent être revues à la hausse, pour que le patronat ne puisse pas renforcer le dumping social entre l'entreprise publique et les entreprises ferroviaires privées. Les voies ferrées d'intérêt local et la restauration ferroviaire doivent y être intégrées.

Les Fédérations de cheminots CGT - UNSA ferroviaire - SUD-Rail - CFDT enjoignent le gouvernement à rompre avec sa stratégie du passage en force. Elles sont porteuses de propositions alternatives concrètes.

Des négociations doivent s'ouvrir dans un autre cadre législatif que celui imposé. Le gouvernement portera seul la responsabilité d'un conflit d'ampleur à la SNCF.